



LA COMMERCIALISATION

En tant que propriétaire, vous souhaitez mettre en location votre appartement et bénéficier d'une **bonne visibilité** ?



La solution :
Adhérez à l'Office de Tourisme !



commercialisation sur leur site internet



Référent local et suivi personnalisé



AU PREALABLE il est nécessaire

- D'être déclaré comme loueur de meublé de tourisme
- D'être déclaré en mairie
- D'avoir un numéro d'enregistrement
- D'avoir fait classer son bien

SIVAV

Syndicat Intercommunal des Vallées de l'Arvan et des Villards

04 79 64 09 38 - 06 46 70 56 36

hebergement@sivav.fr - www.sivav.fr



L'OUTIL DE COMMERCIALISATION



Les **AVANTAGES**



Mise en ligne de votre hébergement



Choix du mode de réservation



Gestion de planning en temps réel



Souplesse de tarification (code promo, last minute...)



Edition de contrat



Tableau de bord



Paiement sécurisé



Accès à une boîte à outils complète



Synchronisation via iCal ou Channel Manager

openpro

par

alliance réseaux

CHAMBRE DE COMMERCE DE VALAIS - TOURISME

Solutions by EVERWIN

SIVAV

Syndicat Intercommunal des Vallées de l'Arvan et des Villards

04 79 64 09 38 - 06 46 70 56 36

hebergement@sivav.fr - www.sivav.fr

